

"VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CE QUI SUIT"

Chers étudiants et étudiantes:

Les candidatures aux postes d'assistants pédagogiques (tutrice/tuteur, démonstratrice/démonstrateur de laboratoire, programmeur en service et correctrice/correcteur) pour le semestre d'été 2024 ouvriront le **lundi 11 mars 2024**.

Pour être éligible à une nomination en tant qu'assistant d'enseignement / correcteur, les étudiants(es) doivent être inscrits(es) dans un programme crédité au cours du même semestre où ils/ils postulent pour les affectations d'assistant d'enseignement / correcteur. De plus, les étudiants(es) doivent avoir de bons résultats scolaires à l'Université et ne pas avoir été reconnus(es) coupables d'inconduite académique.

Les étudiantes et étudiants internationaux doivent consulter le site Web ci-dessous pour obtenir des informations importantes concernant le travail pendant leurs études au Canada :

<https://www.cic.gc.ca/english/helpcentre/questions-answers-by-topic.asp?st=15.3>

Remarque : À l'École Gina Cody, sauf circonstances particulières, le nombre maximum d'heures d'assistant d'enseignement: qu'une étudiante ou un étudiant peut travailler est de 20 heures par semaine et de 280 heures par trimestre d'été (sous réserve de modifications).

Comment s'inscrire

À l'aide d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe GCS, vous pouvez postuler à des affectations de travail en utilisant le système de demande d'assistance technique en ligne à l'adresse:

https://fis.encs.concordia.ca/ta_hiring/

Si vous n'avez pas de compte GCS, veuillez contacter help@concordia.ca

Veillez sélectionner les postes qui vous intéressent et qui sont programmées aux heures où vous êtes disponible.

La date limite de candidature est le **mardi 2 avril 2024**.

Les qualifications nécessaires

Formation en santé et sécurité

La participation à une formation obligatoire ponctuelle sur la santé et la sécurité est une exigence pour les candidates et candidats qui ont postulé pour être pris en considération pour un poste d'assistant d'enseignement à l'École Gina Cody. La formation n'est pas une exigence si vous ne postulez que pour des postes de correcteur.

Il vous faut cliquer sur <https://www.concordia.ca/campus-life/safety/training.html#calendar> et remplir notre formulaire en ligne.

Veillez consulter le lien ci-dessous pour les mises à jour COVID-19 en cours :

<https://www.concordia.ca/coronavirus.html>

Si vous êtes la candidate ou le candidat sélectionné:

Si vous êtes sélectionné pour un poste d'assistant pédagogique, vous serez informé par e-mail en avril d'une « offre d'emploi » officielle. Vous aurez cinq jours pour vous connecter à <https://fris.concordia.ca/> en utilisant votre nom d'utilisateur et votre mot de passe pour signer votre formulaire de charge de travail et votre contrat. Vous devriez également être en contact avec votre professeur(e) la première semaine de cours pour discuter du formulaire de charge de travail. En particulier, les correctrices ou les correcteurs devraient discuter avec leur instructeur de cours et se mettre d'accord sur les tâches assignées et la distribution des notes, en termes d'heures, pour chaque élément de notation. De plus, les tutrices/tuteurs et les correctrices/correcteurs devraient enregistrer leurs heures chaque semaine pendant la durée de leur contrat.

Tous les étudiants(es) doivent avoir un numéro d'assurance sociale (NAS) valide et un compte bancaire canadien pour signer un contrat d'assistantats d'enseignement. Tous les étudiantes et étudiants internationaux doivent également avoir un permis d'études valide.